AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 - 86.24.35
INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL
60,00 FRANCS
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 10 - Mercredi 7 Mai 1980 -

VITICULTURE

Black-Rot

Des projections importantes d'ascospores sont observées à l'occasion de chaque pluie et des contaminations sont susceptibles de se produire à proximité des vignes incultes et dans celles atteintes l'an dernier.

En conséquence, uniquement dans ces situations, prévoir un traitement dans les meilleurs délais.

Mildiou

En laboratoire, on observe actuellement un pourcentage très réduit de germination des oeufs d'hiver s'expliquant par l'action de la sècheresse du mois d'avril. Compte-tenu de ces risques faibles et des températures minimales le plus souvent inférieures à 11°, un traitement ne s'impose pas pour l'instant.

Oïdium

On limitera la première intervention aux cépages les plus sensibles où les jeunes pousses dépassent une dizaine de centimètres.

Outre les soufres mouillables ou en poudrage ayant une action freinatrice sur l'acariose et l'érinose, on peut également utiliser la dichlofluanide (Euparène), le dinocap (Karathane, Capoid 25, Sovicap), le fénarimol (Rubigan 4) et le triadiméfon (Bayleton). Ces deux dernières matières actives présentent l'avantage d'une action systémique.

Acariens de la vigne

Quelques infestations d'araignées jaunes sont observées dans certains vignobles. Pour l'araignée rouge, surveiller les pullulations pour intervenir si nécessaire selon les indications fournies dans notre précédent bulletin, les éclosions des oeufs d'hiver se poursuivant lentement.

ARBORICULTURE

Tavelures du poirier et du pommier

Selon les instructions de notre précédent bulletin, un traitement a dû être effectué ces derniers jours. On aura soin de renouveler cette intervention après des précipitations abondantes, les projections d'ascospores demeurant importantes et les sorties de taches fréquentes dans les vergers insuffisamment protégés.

.../...

Oïdium du pommier

Un traitement mixte oïdium-tavelure a dû être réalisé récemment. Après de fortes pluies , le renouvellement de l'application ne se justifie pas dans le cas de l'utilisation d'un anti-oïdium systémique, le produit étant à l'abri du lessivage et doté d'une rémanence d'une dizaine de jours.

Rouille du prunier

Effectuer une première pulvérisation fongicide contre la rouille, en choisissant l'une des matières actives suivantes :

carbatène (Trioneb) à 2000 g/MA/ha, folpel (nombreuses spécialités) à 1000 g/MA/ha, mancozèbe (nombreuses spécialités) à 1600 g/MA/ha, manèbe (nombreuses spécialités) à 1600 g/MA/ha, méthylthiophanate (Pelt) à 500 g/MA/ha, chlorothalonil (Daconil 2787 W 75) à 1500 g/MA/ha, zinèbe (nombreuses spécialités) à 2000 g/MA/ha, zirame (nombreuses spécialités) à 1800 g/MA/ha.

En présence de pucerons ou de chenilles, adjoindre à la bouillie fongicide un insecticide cité dans notre bulletin précédent.

GRANDES CULTURES

CEREALES D'HIVER

Stades atteints :

- Blé tendre : - semis précoces, variétés précoces, situations tempérées : gonflement à épiaison (stades 8 à 10.2)
  - situations plus tardives, Ribéracois, Double, Périgord Limousin, Chalosse, Tursan, Pyrénées Atlantiques : début montaison à gonflement avancé (stades 7 à 10).
- Orge : gonflement à début floraison (stades 8 à 10.5.1).

Maladies sur blé tendre :

Pas d'évolution de la rouille brune ; montée de septoriose (S. tritici et S. nodorum) sans gravité extrême ; oïdium très irrégulier.

Rouille jaune : aucun nouveau foyer. Continuer la surveillance (voir notre bulletin du 29 avril dernier).

La pluie favorisant la montée de la septoriose, le traitement fongicide "épiaison" sera effectué si cette maladie est présente sur la feuille n° 3 (3ème feuille en partant de l'épi) en début d'épiaison, c'est-à-dire lorsque les épis se dégagent nettement de la gaine (stades 10.1 à 10.3).

COLZA

Stades atteints : G_2 (chute de pétales, les 10 premières siliques mesurent de 2 à 4 cm) à G_4 (10 premières siliques bosselées).

Les conditions restent favorables au développement des colonies de pucerons cendrés fréquemment observées. Seuil d'intervention : 1 à 2 colonies/m2 (voir nos derniers bulletins).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE",

M. LARGE

Imprimerie de la Station
de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DU MILDIOU ET DU BLACK-ROT DE LA VIGNE

Comme chaque année, un concours pour la détection des foyers primaires de mildiou et de black-rot de la vigne est organisé dans les zones viticoles de la région Aquitaine.

Ce concours est ouvert pour les appellations précisées ci-dessous :

GIRONDE : Bourg-sur-Gironde, Saint-Emilion, Médoc, Graves, Entre-deux-Mers, Sauternes, Sainte-Croix-du-Mont.

DORDOGNE : Monbazillac, Bergerac

LANDES et LOT-ET-GARONNE : Bas Armagnac, Haut Armagnac, Ténarèze, Tursan

PYRENEES ATLANTIQUES : Jurançon, Vic Bilh, Irouleguy, Bellocq.

La première personne de chacune de ces appellations qui adressera à la Station d'Avertissements Agricoles une feuille ou une grappe atteinte de l'une de ces deux maladies bénéficiera d'une prime de 60 Francs.

En outre, un prix supplémentaire également de 60 Francs, sera attribué pour chaque département dans les zones viticoles hors appellations.

Les envois devront être adressés à la Station d'Avertissements Agricoles d'Aquitaine - Chemin d'Artigues - B.P. 47 - 33150 CENON LA MORLETTE, accompagnés des indications suivantes :

a) - Nom, prénom et adresse de l'expéditeur

b) - Nature du cépage, emplacement de l'organe atteint, importance de l'invasion.

c) - Situation de la parcelle (côteau, plaine, bas-fond....).

d) - Date exacte de la découverte des taches.

Pour leur bonne conservation, les échantillons seront envoyés dans un sachet plastique entre deux buvards humidifiés.

Seuls seront reconnus valables, les échantillons qui après vérification à la Station d'Avertissements, se révèleront comme effectivement atteints de mildiou ou de black-rot. La durée du concours est limitée au 15 Juin 1980.

oooOOOooo